



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : -6 mars 2025

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINÉ Jérôme, Mme VIALLE Anne-Marie, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme GIANGRECO-BROC Malory, M. SAUSSAC Cyril, Mme BARTIN Marie-Elisabeth, M. FAURE Fabrice, M. GIRARD Christian.

Membres absents :

- ✓ Mme HANZEL Marie-Josée
- ✓ Mme BURIAS Céline pouvoir à Mme BARTIN Marie-Elisabeth
- ✓ M. DA SILVA Carlos pouvoir à Mme VIALLE Anne-Marie
- ✓ M. CHORDA Marco pouvoir à M. MAGNOUX André

Secrétaire de séance : Mme RATELADE Valérie

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents 11

Votants 14

2_25 AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DU BUDGET COMMUNAL

Nous venons d'arrêter les comptes de l'**exercice 2024** en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

- | | |
|---|---------------------|
| • Un solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement de | 233 887.35 € |
| • Résultat excédentaire de fonctionnement de | 359 645.39 € |

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| • En dépenses pour un montant de | 222 351 € |
| • En recettes pour un montant de | 270 195 € |

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- **Compte 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés : 186 043.35 €**
- **Compte 002 : résultat de fonctionnement reporté 173 602.04 €**

Au registre sont les signatures
A Malintrat 13 mars 2025
Le Maire André MAGNOUX



La secrétaire de séance,
Valérie RATELADE

Certifié exécutoire le :
Publié le :